

COMMISSION COMMUNICATION / SENSIBILISATION

Compte rendu de la réunion du 8 avril 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation d'Emmanuelle PILLAERT, chargée de communication nouvellement arrivée au Parc.
2. Avancée de la phase test des nouveaux programmes pédagogiques.
3. Avancée du site internet.
4. Point sur les différentes actions de communication.

Etaient présents :

Monsieur DRAY Daniel	Maire de La Chapelle-en-Serval
Monsieur MENERAT Patrice	Adjoint au Maire de Thiers-sur-Thève
Madame EVANGELIDIS Chantal	Chargée de mission au Pôle environnement de l'ACSO
Monsieur BALDECK Marc	Directeur du CPIE des Pays de l'Oise
Madame PILLAERT Emmanuelle	Chargée de communication du PNR Oise-Pays de France
Madame MEMAIN Valérie	Chargée de mission éducation du PNR Oise-Pays de France

1. Présentation d'Emmanuelle PILLAERT, chargée de communication nouvellement arrivée au Parc.

Emmanuelle PILLAERT se présente. Elle est diplômée d'une maîtrise en Information/Communication de l'université de Lille 3.

Elle a débuté son parcours professionnel au sein d'associations touristiques et a assuré la promotion/communication de séjours dans les montagnes du Jura, des produits régionaux franc-comtois... Puis elle a travaillé pendant près de 13 ans pour la marque *Bienvenue à la ferme*, réseau d'agriculteurs diversifiés dans l'accueil et la vente directe, fédérés par les Chambres d'agriculture.

Souhaitant se rapprocher de son domicile (Coye la Forêt), elle a postulé avec grand intérêt au PNR, les missions proposées et les thématiques de travail étant cohérentes avec son expérience et ses attentes. Elle est ravie d'intégrer l'équipe du Parc. Les membres de la commission lui souhaitent la bienvenue.

2. Avancée de la phase test des nouveaux programmes pédagogiques.

Valérie Mémmain rappelle que l'année scolaire 2017/2018 fut la 12^{ème} et dernière année de mise en œuvre des programmes pédagogiques « Les Petits écocitoyens du Parc ».

Quelques chiffres clés concernant ces programmes :

- 455 projets accompagnés
- Plus de 11 000 élèves sensibilisés
- 325 enseignants participants
- Aide à la création de 41 jardins pédagogiques scolaires
- 67 écoles et 34 communes bénéficiaires (49 communes concernées en comptant les Regroupements pédagogiques intercommunaux)

En 2018, une nouvelle stratégie en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable a été définie puis validée par la commission éducation, en prévision de la mise en œuvre de la seconde charte du PNR.

L'objectif de ces nouveaux programmes, est de permettre aux élèves de faire l'expérience, dès le plus jeune âge, d'une citoyenneté active. L'ambition n'est donc plus seulement de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement mais de leur permettre :

- de participer activement à la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement (*trier les déchets de l'école, économiser l'eau, l'énergie, favoriser la biodiversité, etc.*).
- de répondre concrètement à la question « Qu'est-ce qu'être un écocitoyen ? »
- de comprendre que chaque citoyen, quel que soit son âge, peut intervenir, individuellement, souvent de façon très simple pour protéger la planète, en pensant à soi, mais aussi aux autres, en pensant à aujourd'hui mais aussi à demain.

Chaque projet écocitoyen développé donnera lieu à une action concrète mais également à une valorisation finale auprès des parents d'élèves, des élus communaux et des partenaires éducatifs impliqués. Un label « Ecole écocitoyenne du Parc » sera développé et décerné, en fin de projet, aux écoles participantes ayant mené à bien leur projet.

Durant l'année scolaire 2018/2019, le Parc a testé la démarche auprès des 5 classes de l'école élémentaire Roquesable de Fleurines. Cette école a déjà travaillé avec le PNR, a sollicité le label européen Eco-école en 2016/2017. L'équipe enseignante est très motivée et intéressée par les questions environnementales.

Un projet commun autour du thème du climat a été défini avec les enseignantes.

2 sous-thématiques ont été testées durant l'année scolaire :

- ❖ l'écomobilité et les déplacements doux avec les 3 classes de cycle 2
- ❖ les économies d'énergie avec les 2 classes de cycle 3

Projet pour le cycle 2 : écomobilité

« A pied, à vélo, à trottinette... à Fleurines, les élèves bougent pour le climat ! »

Objectifs :

- Faire découvrir aux élèves l'impact des modes de transport sur notre environnement, sur les changements climatiques et sur la santé humaine.
- Les sensibiliser aux modes de déplacements doux
- Contribuer aux changements d'habitudes de déplacement en proposant aux élèves de relever un défi « Ecomobilité » en mai 2019

Projet pour le cycle 3 : énergie

« Ça chauffe pour le climat... à Fleurines, les élèves économisent l'énergie ! »

Objectifs :

- Faire découvrir aux élèves le thème de l'énergie sous différents aspects : *sources d'énergie, transformation et utilisation de l'énergie dans notre quotidien.*
- Les sensibiliser aux problèmes et enjeux énergétiques : *énergies fossiles, effet de serre, changements climatiques, accès durable à l'énergie, etc.*
- Contribuer aux changements de comportements : réflexion collective et mise en œuvre d'écogestes au sein de l'école.

Chaque classe bénéficie de :

- 1 animation permettant d'appréhender la notion de climat, d'effet de serre
- 4 animations thématiques par classe
- 1 éco-diagnostic mené par chaque classe
- 1 journée autour de la pratique du vélo (partenariat avec l'AU5V et EcoMobiz)

Des actions concrètes au sein de l'école ont été mises en place :

- écogestes pour économiser l'énergie
- dispositif « élèves ecovigilants »
- Participation de l'ensemble de l'école au challenge écomobilité scolaire de la région Hauts-de France du 20 au 24 mai 2019 : *information des parents d'élèves, affichages de résultats à l'entrée de l'école, café mobilité le dernier jour avec les parents d'élèves*

Des actions de communication ont également été menées : auprès des autres élèves, des parents (fête de l'école), des habitants de la commune (article dans le journal communal). Les élèves ont créé des affiches pour sensibiliser aux économies d'énergie et un calendrier des écogestes a été réalisé.

Enfin une action de valorisation auprès des parents d'élèves est programmée pour fin juin 2019. Il s'agit d'une sortie prévue le 22 juin au cours de laquelle, les élèves proposeront des arrêts commentés pour faire découvrir le village à travers des enjeux écomobilité et énergies.

Les premiers enseignements tirés de la démarche test :

Il s'agit d'un projet ambitieux mais très bien accueilli par les enseignants et les élèves qui sont ultra motivés

- Les + : les élèves sont acteurs depuis le début de la démarche (éco-diagnostic, réflexion sur les actions à mettre en œuvre)
- Les - : démarrage des projets trop tardif cette année

Le temps dédié à la conception des contenus, outils et fiches pédagogiques est très long car tout est à construire : conception de jeux et d'ateliers, de fiches pédagogiques, constitution de mallettes pratiques.

Le **démarrage des projets doit avoir lieu le plus tôt possible** (maximum fin septembre) si l'on veut des actions concrètes efficaces (notamment pour les projets énergie) et une bonne préparation de l'action de valorisation de chaque projet.

- D'où une nécessité **d'envoi des appels à projets dans les écoles en avril** de l'année scolaire précédente avec un **choix des projets en juin** (réunion de la commission éducation pour la sélection)

Très peu de partenaires ou de prestataires ont déjà conçu des animations sur les 2 thématiques testées cette année. Un besoin de formation d'animateurs partenaires sur les contenus et outils créés pour démultiplier la démarche sera donc nécessaire.

Ce qu'il reste à faire :

En raison du temps de conception et de préparation important, 2 thématiques seulement ont pu être développées et testées durant l'année scolaire 2018/2019.

La démarche et les contenus pour les autres thématiques (déchets, eau, alimentation, biodiversité, patrimoine) sont donc à développer avec les partenaires ciblés + formation éventuelle des animateurs en 2019/2020.

Création de livrets pédagogiques pour les élèves :

- Un (ou plusieurs petits ?) livrets écogestes à réaliser
- Une idée **d'agenda écocitoyen** à distribuer à chaque élève engagé dans la démarche à creuser : coût ? quel usage ?

Il est donc préférable de ne pas lancer d'appel à projets à la rentrée scolaire 2019/2020 auprès des écoles du territoire du Parc mais de poursuivre la démarche test afin :

- de développer les contenus pour les autres thématiques et de les tester au sein de nouvelles écoles (les écoles d'orry, de La Chapelle en Serval et de Gouvieux sont intéressées, ainsi qu'un collège à Senlis)
- de travailler avec d'autres partenaires et de former de nouveaux animateurs si besoin
- de réaliser le/les livrets pédagogiques Ecogestes + autres outils
- de réaliser le guide éducation (premier trimestre 2020) et envoi dans les écoles en avril 2020 pour une mise en œuvre des programmes en septembre 2020/2021.

Les nouveaux programmes pédagogiques du Parc seront donc proposés aux enseignants du territoire du Parc à la rentrée scolaire 2020/2021.

Les membres de la commission valide la poursuite de la démarche test en 2019/2020 et la reprise des programmes en septembre 2020.

3. Avancée du site internet.

Depuis la dernière commission qui avait validé de travailler avec la société Net.COM, il y a eu bien des péripéties. Il s'avère que l'agence avait été retenue pour le côté rassurant, cadré et pour son expérience avec d'autres organismes comme le nôtre. Or, ces qualités sont devenues des défauts. Ils sont finalement très peu souples, proposent une seule piste qui doit être validée sans échange/discussion et sont très peu disponibles.

La validation de la page d'accueil s'est faite dans la douleur.

Ils n'ont pas voulu convenir d'un RDV avec la nouvelle charge de communication. Il a donc été décidé de mettre fin à leur contrat et de prendre l'agence qui était arrivée en seconde position suite à l'appel d'offres ; il s'avère que cette agence, très jeune et inexpérimentée, est finalement très réactive et très créative. Ainsi en quelques jours/semaines, ils ont déjà proposé des pistes graphiques satisfaisantes. Ces pistes sont présentées en séance. Les membres de la commission saluent le travail accompli et apprécient le rendu graphique.

Les membres notent que compte tenu de tous ces aléas, la mise en ligne du nouveau site internet est repoussée à septembre.

4. Point sur les différentes actions de communication.

Un point est fait sur l'ensemble des supports de communication et les actualités en termes d'éditions :

- Le **rapport d'activité** vient d'être édité et diffusé à toutes les communes ainsi qu'aux financeurs.
- Le **Soyons Parc n°36** paraîtra en mai. Le dossier central sera autour de l'alimentation.
- Le **Vivons le Parc** n'a pas vu le jour pour cette année en raison de l'absence de chargée de mission pour en conduire la réalisation. En pleine révision de la Charte, se pose également la question du renouvellement de cet outil pour l'automne et les années suivantes. En effet, avec 86 communes, la gestion de ce document risque d'être complexe et chronophage. Le nouveau site internet et les réseaux sociaux pourraient permettre de compenser son absence.

Concernant les outils digitaux, Emmanuelle PILLAERT a repris la main sur l'animation de la page **Facebook** (1726 fans à son arrivée) et les newsletters, supports de communication restés inactifs depuis le départ de Dorothee RULENCE en décembre dernier.

Pour la page Facebook, elle a mis en place des RDV réguliers comme les écogestes du lundi et les idées sortie du vendredi.

Pour les **newsletters**, le rythme hebdomadaire est relancé avec un nouveau graphisme mais toujours avec le même principe : une question et une réponse courte. 1420 personnes reçoivent la newsletter.

La séance est levée à 19h30.